

Volontaire, bénévole, coopérant, trois définitions ?

Volontaire et bénévole : En Belgique, le législateur utilise le terme « volontaire » pour désigner les personnes offrant gratuitement leurs services à une ONG. Être volontaire ou bénévole dans une ONG, c'est la même chose !

Coopérant : Être coopérant/ONG, c'est être lié par un contrat de travail ! Un coopérant n'est pas un bénévole, il est rémunéré par un salaire et reçoit divers avantages selon son statut. La confusion des termes vient du fait que dans d'autres secteurs que celui des ONG, les volontaires ne sont pas des bénévoles (ex. ONU).



Être volontaire/bénévole ou coopérant/ONG, ce sont autant de formes différentes d'investissement dans la coopération au développement. Un investissement basé avant tout sur des valeurs de solidarité et de respect des droits et de la dignité de tous les humains !

Est-ce possible de partir comme volontaire ONG dans le Sud ?

Soyons réaliste, partir avec une ONG comme volontaire est difficile. Les ONG belges font rarement appel à des bénévoles pour leurs activités au Sud. Ceci est lié à l'évolution du rôle des ONG.

- > Aujourd'hui, les ONG du Nord ont de plus en plus un rôle de seconde ligne, visant davantage au renforcement des capacités d'organisations locales que de mise en œuvre des projets au Sud. Ce sont les ONG du Sud qui exécutent leurs programmes de développement avec leur personnel local.

- > L'envoi de coopérants/ONG ou de personnel expatrié sous contrat devient plus rare et se fait dans un cadre bien précis, défini au préalable entre l'ONG et son partenaire par convention, et pour renforcer une capacité particulière dont le partenaire a besoin et qu'il ne peut trouver sur place. En réalité, les coopérants sont de plus en plus des professionnels formés et expérimentés.



Pour des personnes qui veulent vivre une expérience dans le Sud, certaines ONG organisent toutefois des séjours d'immersion, des camps chantiers ou encore des visites de projet.

Il ne s'agit pas d'aller aider les populations du Sud, le bénéfice revient plutôt à la personne... qui part ! C'est une autre forme d'engagement dans la solidarité internationale.

- > **C'est quoi ?** Il s'agit d'un séjour de court ou de long terme qui s'inscrit dans un processus de formation et d'éducation au développement et qui exige un accompagnement important de l'ONG belge et de l'ONG accueillante vis-à-vis des personnes qui partent.
- > **Pour quel objectif ?** Vivre une rencontre interculturelle et un premier contact avec la réalité des pays du Sud, susciter chez la personne qui part un regard neuf sur les relations Nord/Sud, renforcer le sentiment de solidarité et d'engagement pour un monde plus juste et durable.
- > **Et au retour ?** Vous pourrez témoigner de votre expérience ou vous investir en tant que relais en éducation au développement.

Comment être utile dans les ONG en tant que volontaire ?

Il y a d'autres formes d'engagement dans les ONG qui n'impliquent pas un départ. La majorité des activités volontaires se situent aujourd'hui au Nord.

S'investir dans l'éducation au développement et le lobbying politique :

diffuser de l'information et réaliser des animations dans les écoles, lors de stands, de conférences, etc., organiser des actions de sensibilisation, contribuer à des publications et à la création d'outils pédagogiques, participer à des groupes de travail des ONG, participer à un séjour d'immersion et témoigner de son expérience dans le Sud au retour, participer à des interpellations politiques, participer à des groupes de travail pour construire des revendications politiques, etc.



Pour en savoir plus sur l'éducation au développement, vous trouverez sur www.acodev.be le Référentiel et le Manifeste pour l'Éducation au développement ainsi que la liste des ONG membres d'ACODEV actives en ED.

Apporter une expertise : analyse de questions techniques, participation à un comité de sélection des projets, réalisation d'un mémoire ou un TFE sur une problématique liée à la coopération au développement, etc.

Donner un soutien administratif et logistique : permanence téléphonique, classement de documents, appui comptable, traduction, travaux de maintenance, etc.

Récolter des fonds : participation à des stands, des campagnes de rue, des marches parrainées, rechercher des sponsors, organiser une activité de soutien à un projet, etc.

Faut-il répondre à des exigences particulières pour devenir volontaire ONG ?

Le secteur ONG est caractérisé par une grande diversité. Les ONG recherchent dans toutes les tranches d'âge, des jeunes aux retraités, des personnes avec différentes compétences, différentes formations, etc. Il y a une grande complémentarité dans cette diversité d'offre de volontariat.

Certaines ONG définissent parfois un profil type mais la plupart engagent les volontaires suivant les tâches que ceux-ci auront à accomplir.

Il importe toutefois que le volontaire veille à :

- > Adhérer aux valeurs portées par l'association.
- > Se renseigner sur la politique de volontariat de l'ONG : certaines ONG exigent un engagement « minimal » du volontaire. Une convention est parfois aussi signée entre le volontaire et l'ONG.
- > Clarifier avec l'ONG ses attentes et les vôtres !

Engager des volontaires, est-ce important pour les ONG ?

C'est non seulement important, mais c'est un enjeu !

Etre volontaire dans une ONG, c'est non seulement alléger son travail par l'accomplissement de différentes tâches qu'elle ne pourrait peut-être mener à bien autrement mais, c'est également témoigner de son engagement et de son soutien en faveur de la solidarité internationale. C'est se mobiliser ici au Nord pour agir pour plus de justice sociale. C'est apporter aux ONG une légitimité à leur action, c'est renouveler le terreau social de l'engagement pour un monde plus juste et solidaire.

Quelles sont les ONG belges qui engagent des volontaires ?

La plupart des ONG engagent des volontaires. Certaines le font de manière permanente et d'autres de manière occasionnelle. N'hésitez pas à contacter les ONG directement pour connaître leur philosophie et conditions d'engagement des volontaires !

Quelques sites qui peuvent vous aider dans cette recherche :

- > www.acodev.be (offres de bénévolat et liste des ONG faisant de l'immersion).
- > www.ong-livreouvert.be (infos sur l'engagement de volontaires).
- > www.yaqua.org (offres de volontariat du secteur associatif).

ACODEV est la Fédération francophone et germanophone des ONG de coopération au développement. Elle compte 90 ONG membres dont la majorité a été agréée par le Ministre. Une de ses missions est de représenter ses membres et faire connaître le secteur ONG.

Par ONG, on entend les associations agréées comme ONG de développement par le Ministre de la Coopération au développement (la liste peut être consultée sur www.ong-livreouvert.be).

Ce dépliant est destiné à clarifier la place des volontaires dans les ONG

ACODEV, asbl

Boulevard Léopold II 184D
1080 Bruxelles
Tel. : 02/219.88.55
Mail : info@acodev.be

www.acodev.be.

Avec le soutien de :

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



Province
de Liège

En collaboration avec les
Départements des Affaires sociales
et de la Santé et Qualité de Vie.



Fédération francophone et germanophone
des associations de coopération au développement asbl

Être Volontaire dans une ONG

